

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 06/05/2018
des urgentistes démissionnaires du service urgences-SAMU de
l'hôpital Andrée Rosemon de Cayenne (Guyane)

Le 3 mai, 17 médecins urgentistes de l'hôpital de Cayenne ont déposé leur démission ou leur demande de mise en disponibilité. Ils expriment ainsi leur souffrance de ne plus pouvoir soigner au mieux les usagers.

La Direction du CHAR et la Présidence de la CME ont été alertés il y a un an (courrier du 08/05/2017). Les urgentistes signalaient « la détérioration de la qualité de la prise en charge des patients » et ne plus pouvoir « continuer à travailler dans les conditions indignes actuelles ». Faute de réponse, ils ont appelé à l'aide le Directeur Général de l'ARS (courrier du 18/10/2017) devant la détérioration des conditions matérielles, l'allongement des délais d'attente. Ils s'inquiétaient également du départ de nombreux urgentistes. Des réunions ont eu lieu sous l'égide de l'ARS, sans qu'il y ait d'avancées concrètes sur le terrain.

Depuis, les départs d'urgentistes se poursuivent. Il n'y a plus assez de médecins pour assurer l'ensemble des missions urgences SAMU. Devant l'absence de réponse de la Direction et de la Présidence de la CME, les urgentistes ont décidé à contrecœur, de prendre la décision difficile de quitter l'hôpital.

Les urgentistes n'acceptent pas que la pénurie de recrutement dégrade l'organisation du travail. Si l'organisation des postes au SAMU-urgences doit être revue, cela ne peut se faire que dans le cadre d'un projet de service partagé. Les faiblesses de l'hôpital de Cayenne doivent être prises en compte. En effet, les urgences compensent l'absence de service de soins continus, l'absence de service neuro-vasculaire, l'absence de gériatrie, le manque de lits dans l'hôpital...

Les urgentistes du CHAR ne resteront que s'ils peuvent exercer leur métier dans des conditions de qualité pour les patients, avec le personnel et le matériel nécessaire.

Les urgentistes sont prêts à revenir sur leur décision, aux conditions suivantes :

- Reprise du dialogue avec la Direction et la Présidence de la CME.
 - Afin d'assurer la sérénité des débats, les urgentistes demandent que cela se fasse avec une médiation extérieure.
 - Des relevés de conclusions doivent être écrits, validés et diffusés.
 - Un calendrier de suivi doit être établi et respecté.
- Recrutement immédiat d'urgentistes en nombre pour sortir de la crise actuelle et des mois à venir.
- Mise en place de conditions propices au développement de projets favorisant l'installation pérenne des urgentistes.
- Réflexion sur l'organisation des urgences à la condition exclusive qu'une mission nationale d'urgentistes, ayant une vision de l'urgence intra et extrahospitalière, à même de prendre en compte les spécificités locales (durée des smur intra-

départementaux et évacuations sanitaires médicalisées vers les Antilles et la métropole) valide les choix.

- Réembauche de l'ensemble des démissionnaires.

L'équipe des urgentistes démissionnaires est majoritairement une équipe de médecins jeunes, motivés, qui souhaitent rester et s'investir en Guyane. Mais ils ne resteront que s'ils peuvent exercer dans des conditions qui assurent la qualité des soins auxquels la population a droit.

Les médecins urgentistes démissionnaires.

Pièces jointes :

1. Courrier du 08/05/2017 adressé à la Direction et au Président de la CME
2. Courrier du 18/10/2017 adressé au Directeur Général de l'ARS